

5) Déclassement et aliénation d'une section du Chemin N°3 de Trotte-Chien à Villejésus

Notice explicative

La commune d'Aigre envisage le déclassement ainsi que l'aliénation d'une partie du chemin N° 3 de Trotte-Chien.

Cette démarche, initiée par la commune, vise à régulariser la situation foncière d'une partie de chemin appartenant au domaine public communal et ne présentant plus d'utilité pour la circulation. En effet, sur les différentes sections concernées, il est constaté que le chemin est soit devenu une zone boisée, soit une terre agricole.

La portion de chemin concerné, aujourd'hui sans usage collectif, fait l'objet d'un déclassement préalable en vue de sa cession éventuelle. Cette opération permettra d'ajuster les limites entre la propriété privée et le domaine public, tout en simplifiant la gestion foncière de la commune.

Aucune modification des accès existants ni gêne pour les riverains n'est prévue.

Appréciation sommaire des dépenses

Le coût financier de cette opération sera de **1720.80€ TTC (frais de bornage)**.

Plan de situation



COMMUNE D'AIGRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-05-21BIS Annule et remplace n° 2025-05-21



OBJET : DECLASSEMENT ET ALIENATION D'UNE SECTION DU CHEMIN RURAL N° 3 DE TROTTE-CHIEN A VILLEJESUS.

L'an deux mil vingt-cinq et le cinq septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AIGRE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie déléguée de Villejésus, commune d'Aigre, sous la présidence de Monsieur Renaud COMBAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :
29 août 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice	23
Présents	17
Votants	21

Présents : M. COMBAUD Renaud – Mme FOURÉ Brigitte – Mme BRIS Sylvie – M. BOUCARDEAU Raphaël – Mme LAIRAUD Lê-Xuân – M. GEOFFRION Olivier – M. MÉGRET Christian – Mme RENARD Nathalie – M. TRILLAUD Damien – Mme DELUSSET Nicole – Mme BERTRAND Évelyne – M. DENIS Guillaume – Mme GUILLAUME Amandine – M. HYVERNAUD-PINEAU Dominique – Mme CAILLAUD Nadia – M. TYRÉ Christophe – M. GUYOT Pierre.

Excusés : M. GAILLARD Tanguy – Mme JARRY Marie (pouvoir à Nicole DELUSSET) – M. CLÉMENT Hugues (pouvoir à Olivier GEOFFRION) – Mme ROUX Émilie – Mme RANOUIL Patricia (pouvoir à Amandine GUILLAUME) – Mme BERNARD Amandine (pouvoir à Renaud COMBAUD).

Monsieur Guillaume DENIS est nommé secrétaire de séance.

Le Maire

- Rappelle au Conseil Municipal le tracé du chemin rural N° 3 de trotte-chien à Villejésus:
- Indique qu'il a été constaté une modification de l'emprise du chemin rural par rapport aux parcelles voisines, à savoir qu'il n'existe plus et qu'il est désormais en nature de terre agricole ou de zone boisée et qu'il a donc cessé d'être affecté à l'usage public.

AR Prefecture

016-200083251-20250905-2025_05_21BIS-DE

Reçu le 03/11/2025

Publié le 03/11/2025

Le Conseil Municipal

Après avoir délibéré

A l'unanimité

- Accepte de procéder à l'enquête publique préalable au déclassement et à l'aliénation d'une section du chemin rural N° 3 de trotte-chien à Villejésus.
- Autorise le Maire ou son représentant à désigner un commissaire enquêteur.
- Autorise le Maire à signer l'acte d'aliénation devant Maître Patricia Begeault-Bazire, Notaire à Aigre et à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Fait et délibéré, à AIGRE, les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures.

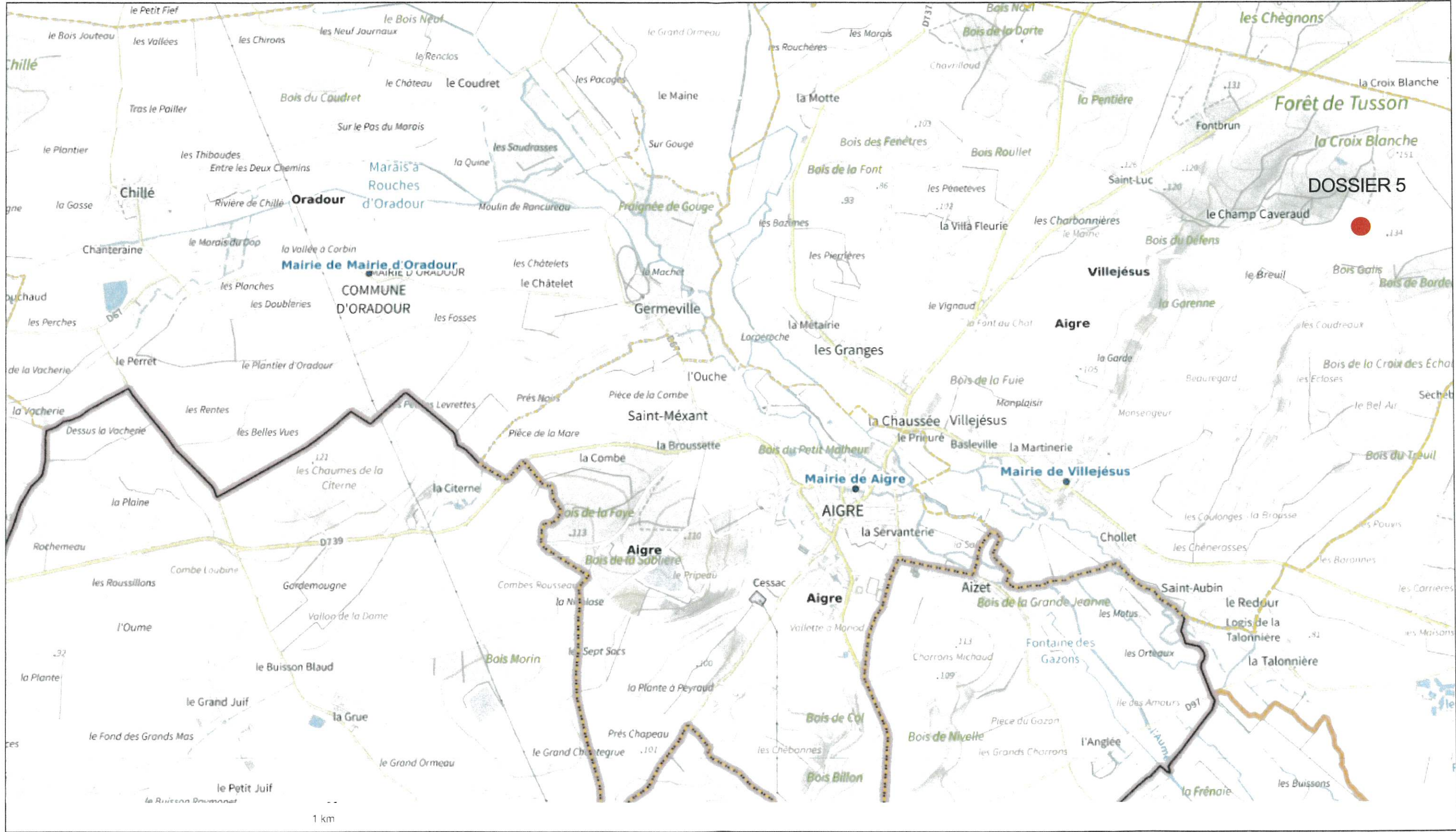
Pour copie certifiée conforme.

Le Maire
Renaud COMBAUD



En application de l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.



PLAN DES LIEUX

Section du chemin rural N°3 de Trotte-Chien

5



Zone à aliéner



COMMUNE D'AIGRE

Dossier 5

Déclassement et Aliénation d'une section du chemin rural de Trotte-chien à Villejésus à Aigre

Liste des Riverains

- 411 C 833 : Madame Brigitte FOURE (1 Champ Caveraud 16140 Aigre)
 - 411 C 1445, 1446 : Madame Clémence ROUFFIGNAC (40 Rue de Rochefort 16100 Cognac)
 - 411 C 792, 835, 1072, 1377, 1381 : DE LAUBRUNE (9 Rue des Acacias 16140 Ligné)
 - 411 C 840, D 1071 : Commune d'Aigre (2 Rue de l'hôtel de ville 16140 Aigre)
 - 411 D 1086 : Jean-Marie et Pascale JACQUEMARD (Rue Moulin de la Motte 16140 Aigre)
 - 411 D 1376 : Julien PICOT (7 Rue Haute 16140 Aigre)
 - 411 ZK 17 : Maryse BEAUBIAC (14 Rue Anatole France 16710 Saint-Yrieix Sur Charente)
- Joëlle GEORGET (40 Rue de chez Dary 16710 Saint-Yrieix Sur Charente)